



SCIENCES ÉCONOMIQUES

A. MINGAT, P. SALMON  
A. WOLFELSPERGER

---

# MÉTHODOLOGIE ÉCONOMIQUE

---

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

3334 Méthodologie  
économique

160R  
13346  
(29)



85  
32

THÉMIS

COLLECTION DIRIGÉE PAR MAURICE DUVERGER  
SCIENCES ÉCONOMIQUES

ISSN 0268-263X

---

ALAIN MINGAT

*Maître de Recherche au CNRS*

PIERRE SALMON

*Professeur à l'Université de Dijon*

ALAIN WOLFELSPERGER

*Professeur à l'Institut d'Études politiques de Paris*

*Méthodologie  
économique*



---

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

THÉMATIS  
SCIENCE ÉCONOMIQUES  
NI - 10-04-1986-07674

ALAIN MINGAT  
PIERRE SALMON  
ALAIN WOLFFENBERG

Méthodologie  
économique

ISBN 2 13 039188 5

Dépôt légal — 1<sup>re</sup> édition : 1985, décembre

© Presses Universitaires de France, 1985  
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris



« Les théories que nous possédons sont loin de représenter des vérités immuables. Quand nous faisons une théorie générale dans nos sciences, la seule chose dont nous soyons certains, c'est que toutes ces théories sont fausses absolument parlant. Elles ne sont que des vérités partielles et provisoires qui nous sont nécessaires, comme des degrés sur lesquels nous nous reposons, pour avancer dans l'investigation ; elles ne représentent que l'état actuel de nos connaissances, et, par conséquent, elles devront se modifier avec l'accroissement de la science, et d'autant plus souvent que les sciences sont moins avancées dans leur évolution. »

Claude Bernard [1865], éd. 1966, p. 69.

« Je partirai de deux thèses générales. La première est : S'il existe quelqu'un qui croit que la méthode scientifique est une manière d'arriver à la réussite en science, il sera déçu. Il n'y a pas de route royale vers le succès. La seconde est la suivante : Celui qui croit que la méthode scientifique est une manière de justifier les résultats scientifiques sera également déçu. Un résultat scientifique ne peut être justifié. On peut seulement le critiquer et le tester. Il n'est pas possible d'en dire plus en sa faveur qu'il semble, après critique et test, meilleur, plus intéressant, plus robuste, plus prometteur et une meilleure approximation de la réalité que ses rivaux. »

Karl Popper [1972], p. 265.



## Sommaire

INTRODUCTION .....	11
CHAPITRE PREMIER. — Les particularités du discours méthodologique en économie.....	21
1. <i>Introduction : pourquoi la méthodologie embarrasse-t-elle les économistes ?</i> .....	21
2. <i>Les fonctions de l'économiste</i> .....	35
A / La contribution au progrès de la connaissance.....	39
B / Le diagnostic économique .....	39
C / La technologie économique.....	40
D / Le conseil économique.....	41
E / L'expertise économique.....	42
F / Le plaidoyer économique .....	44
G / La défense ou la représentation d'un intérêt.....	45
H / La vulgarisation du savoir économique.....	47
I / L'influence sur les jugements de valeur.....	48
3. <i>La méthodologie économique néglige-t-elle à tort les dimensions concrètes de la recherche ?</i> .....	51
4. <i>Le changement historique est-il sans conséquence méthodologique ?</i> .....	67
5. <i>L'objet de l'analyse économique</i> .....	83
6. <i>La variété des buts du raisonnement économique</i> .....	100
CHAPITRE 2. — L'objet et les méthodes de la méthodologie.....	116
1. <i>Introduction : à la recherche de l'objet de la méthodologie</i> .....	116
2. <i>Une argumentation explicite</i> .....	118

3. Les tâches de la méthodologie économique.....	137
4. Les méthodes de la méthodologie.....	157
<b>CHAPITRE 3. — Le développement de la connaissance scientifique..</b>	<b>165</b>
1. Introduction : une reconstruction rationnelle de la science.....	165
2. Le problème et le paradigme.....	169
3. Une autre conception courante du point de départ de la démarche scientifique : l'observation initiale des faits.....	174
4. Du problème à la conjecture : l'explication.....	176
5. Existe-t-il d'autres types d'explication ?.....	181
6. Le cas particulier de l'explication des lois.....	186
7. La mise à l'épreuve de la conjecture.....	192
<b>CHAPITRE 4. — L'apport de l'analyse empirique.....</b>	<b>211</b>
1. Introduction : la diversité des travaux empiriques.....	211
2. Les tableaux statistiques.....	214
3. Les analyses de données.....	220
4. L'analyse économétrique classique : problèmes de spécification..	224
5. Les variables des modèles.....	244
A / L'objectivation des concepts théoriques.....	245
B / Les problèmes de la mesure.....	250
6. Les implications des estimations économétriques pour la validation ou la réfutation des théories.....	253
A / Le risque de l'estimation : test de théorie ou ajustement statistique ?.....	253
B / Le résultat du test empirique image du test de l'hypothèse théorique ?.....	259
7. La comparaison des théories et l'évaluation des apports d'une recherche à la connaissance collective.....	277
A / La comparaison des résultats de tests empiriques en tant qu'élément de comparaison de constructions théoriques..	279
B / La comparaison des estimations empiriques dont le niveau de risque et la capacité à représenter la réalité sont différents.....	281
C / Pouvoir explicatif du modèle et risque de l'estimation ..	283

CHAPITRE 5. — Les grandes controverses méthodologiques.....	287
1. Introduction : les « couples épistémologiques » en science économique .....	287
2. Méthodologie hexagonale et méthodologie dite « anglo-saxonne »	289
3. Entre le purisme et l'anarchisme méthodologiques.....	293
4. Entre la recherche de l'explication totale et essentielle et celle des explications partielles et provisoires.....	306
5. Hyperempirisme et anti-empirisme.....	317
6. Méthodologie à objectif explicatif et méthodologie à objectif pragmatique .....	342
7. Science « wertfrei » ou idéologie.....	350
8. Entre l'intentionnalisme et le déterminisme.....	358
9. Logique de la preuve ou psychosociologie de la découverte .....	366
10. Conclusion : scientisme ou nihilisme.....	368
CHAPITRE 6. — Le problème du réalisme des hypothèses.....	375
1. Introduction : une particularité de la réflexion méthodologique des économistes.....	375
2. La thèse « extrémiste » de Friedman.....	381
3. L'imprécision des termes utilisés dans le débat.....	385
4. L'irréalisme des hypothèses est-il compatible avec la démarche scientifique ? .....	396
CHAPITRE 7. — Les fondements méthodologiques des controverses économiques .....	411
1. Introduction : la théorie de J. S. Mill sur les controverses scientifiques .....	411
2. La querelle de l'homo oeconomicus.....	412
3. A quoi sert la théorie de l'équilibre général ?.....	433
4. L'institutionnalisme à l'assaut de l'orthodoxie : le cas de la théorie de la régulation.....	458
5. Le problème de la persistance des tendances dans le débat macro-économique .....	476

CHAPITRE 8. — <b>La méthodologie de l'économie normative</b> .....	519
1. <i>Introduction : un cas de « sous-développement » méthodologique</i>	519
2. <i>Le statut épistémologique ambigu de l'économie normative...</i>	521
3. <i>Les insuffisances de la méthodologie courante de l'économie normative</i> .....	527
4. <i>La méthode de l'équilibre réflexif en éthique et la méthode des sciences empiriques</i> .....	534
5. <i>Les faiblesses du programme dominant en économie normative</i>	542
6. <i>La validité du programme contractualiste</i> .....	546
 BIBLIOGRAPHIE .....	 552
 INDEX DES AUTEURS CITÉS .....	 571

## Introduction

Cette initiation à l'analyse des problèmes méthodologiques que l'on rencontre dans l'étude et la pratique de la science économique a été rédigée à l'intention des étudiants et des chercheurs non spécialisés dans ce type de réflexion. Elle est destinée à permettre à ceux-ci de mieux comprendre le sens et la portée des questions qu'ils se posent souvent au cours de leurs études ou recherches et dont voici quelques exemples :

1 / Est-il légitime de retenir l'hypothèse de concurrence pour expliquer le fonctionnement actuel des économies alors que les conditions qui la définissent ne semblent pas remplies en pratique ?

2 / Peut-on encore sans ridicule, en cette fin du xx<sup>e</sup> siècle, « croire » en l'*homo œconomicus* alors que, comme disent certains, « tout le savoir anthropologique contemporain » est censé avoir démontré qu'il s'agit d'une vision de l'homme complètement dépassé ?

3 / La théorie de la valeur-travail relève-t-elle de la science ou de la métaphysique ? Que signifie cette alternative ? Si l'on opte pour le second terme est-ce rédhibitoire ?

4 / Cet économiste écrit que son attachement pour telle théorie résulte d'un « acte de foi » ; confond-il la science et la religion ?

5 / Ma théorie est rigoureusement formulée et porte bien sur la réalité économique mais n'a aucune implication vérifiable (ou réfutable). Jusqu'à quel point dois-je me laisser impressionner par ceux qui la déclarent « dénuée de sens » pour cette raison ?

6 / Peut-on juger avec les mêmes critères la théorie positive des prix en situation de monopole et celle normative de la tarification au coût marginal dans les entreprises publiques ?

7 / Pour formuler une théorie valable du commerce international n'est-il pas indispensable de commencer par étudier, de façon approfondie, les principales statistiques dans ce domaine ?

8 / La « nouvelle économie classique » aux Etats-Unis et la théorie dite « de la régulation » en France ne sont-elles vraiment rien de plus que le camouflage d'intérêts politiques (de « droite » pour la première, de « gauche » pour la seconde) ? Et si je suis de « gauche » puis-je croire qu'il y a quand même quelque chose de vrai dans la première ? (même question pour la seconde si je suis de « droite »).

9 / Afin de tester ma théorie je viens enfin de trouver la forme de relation fonctionnelle qui permet d'arriver au résultat que j'espérais. Evidemment je ne vais publier que cette relation. Est-ce : a) parfaitement légitime ; b) un peu choquant mais pardonnable (parce que c'est la coutume) ; c) tout à fait scandaleux ? Quelle « mention inutile » faut-il rayer ?

10 / Mon ami astrophysicien a un sourire de commisération quand je lui dis que telle « loi économique » est vraie *ceteris paribus*. Cette pitié condescendante est-elle fondée ?

Une présentation organisée des principes généraux qui permettent de donner un sens relativement précis et d'apporter des éléments de réponse systématiques encore que variés à ces questions est d'autant plus utile que, lorsque nous nous les posons, nous avons tendance à y répondre de façon trop rapide,

incohérente ou insuffisamment nuancée. En fait à chaque fois que nous critiquons les enseignements que nous recevons ou les travaux que nous examinons de même que quand nous exaltons les mérites de nos propres recherches ou de nos théories de prédilection, nous ne cessons de nous comporter en méthodologues et pas seulement en économistes. Or nous n'avons généralement pas reçu de formation un peu suivie en méthodologie et nous contentons de ce substitut très imparfait que sont nos souvenirs des classes de philosophie, nos convictions intimes, celles du milieu que nous fréquentons, quelques lectures disparates dont le mélange constitue une sorte d'épistémologie spontanée. Le contenu rudimentaire de celle-ci n'a évidemment que peu de rapport avec l'étendue de nos connaissances en science économique proprement dite tout en exerçant une influence très forte sur la manière dont nous apprécions ces connaissances et nous efforçons de les améliorer.

C'est bien pourquoi une certaine étude de la méthodologie est non seulement utile mais indispensable. Puisque personne ne veut probablement renoncer à formuler ces jugements de valeur sur les analyses et études des uns et des autres qui constituent une part essentielle de ce travail de critique dont résulte le progrès de notre savoir en économie, le mieux est encore d'essayer de nous livrer à cette activité en aussi bonne connaissance de cause que possible. Cela ne veut pas dire que la méthodologie contribue par elle-même à ce progrès. Sa fonction pour nous n'est pas de l'accélérer mais de le rendre plus intelligible, comme nous le verrons plus en détail dans le premier chapitre.

Dans cet esprit cet ouvrage correspond au regain d'intérêt pour la réflexion méthodologique qui a caractérisé l'époque récente chez les économistes en France comme ailleurs. Depuis les années cinquante, en effet, la méthodologie semblait souffrir d'un discrédit croissant qui coïncidait avec les progrès appa-

remment rapides que connaissait alors la discipline. En simplifiant un peu une réalité plus complexe (cf. par exemple les débats sur la contribution de Friedman [1953]) tout se passait comme si la méthodologie était d'autant moins intéressante que certaines innovations théoriques accompagnant le développement de la formalisation mathématique et de la recherche empirique donnaient à la plupart le sentiment que l'heure n'était plus aux doutes ou aux interrogations ésotériques mais au « travail sérieux », plus à la philosophie mais à la science.

Cette période d'euphorie a pris fin dans la dernière décennie. Pour des raisons multiples dont les plus apparentes sont le développement de courants « critiques » ou « hétérodoxes » au sein de la profession et les médiocres performances économiques de nos sociétés, les économistes ont beaucoup moins aujourd'hui qu'hier l'impression de s'approcher rapidement de la réponse scientifique définitive aux grandes questions théoriques et pratiques du moment. En face de la variété des courants analytiques et de la répétition des déboires des responsables de la politique économique, c'est-à-dire des théories et modèles qui les inspirent, comment ne pas s'interroger de nouveau « en profondeur » sur la valeur de nos connaissances économiques? La caractéristique de la période récente est en effet non seulement que la méthodologie revient au premier plan des préoccupations des économistes, mais encore qu'elle tend de plus en plus à être le fait de spécialistes plutôt que d'économistes normalement engagés dans d'autres types de recherches et qui s'offrent exceptionnellement le luxe de produire un livre ou un article dans ce domaine. Elle figure même dans le cursus de nombreuses universités. Les ouvrages qui lui sont consacrés se multiplient. Ceux de Blaug [1980], Stewart [1979] et Caldwell [1982], ainsi que les recueils de textes de Hahn et Hollis [1979] et de Hausman [1984] sont les

plus significatifs parce qu'ils ont une portée plus générale et ressemblent moins à des monographies particulières sur le sujet que les anciens « classiques » tels que Robbins [1935] ou Hutchison [1938] ou, dans notre pays, Rueff [1922] ou Nogaro [1939] et [1947].

Contrairement, cependant, à ce que l'on constate dans les domaines où l'état des connaissances fait l'objet d'un large accord comme la théorie microéconomique, chacun de ces ouvrages garde une spécificité bien marquée. Tentons de définir la nôtre.

Nous avons voulu d'abord nous approcher de l'idéal de la « synthèse d'accès abordable pour le non-spécialiste ». C'est ce qui explique que nous avons choisi de sacrifier bien des développements qui auraient sans doute accru la profondeur ou l'étendue de l'analyse mais en nuisant à son intelligibilité et à sa concision. Le philosophe des sciences intéressé par l'épistémologie de l'économie ou l'économiste particulièrement concerné par tel ou tel aspect spécifique du sujet regrettera sans doute ce choix qui se justifie surtout par la nature du public que nous visons. Nous sommes conscients à ce propos de l'audace qu'il y a, pour des économistes n'ayant pas franchement opté pour la philosophie, de se poser en épistémologues. Mais, comme le remarquait J. Fourastié [1966], en philosophie des sciences : « Si c'est un chercheur-praticien qui écrit il est autodidacte en philosophie, si c'est un philosophe qui écrit il est autodidacte en recherche » (p. 127). Nous espérons simplement qu'entre ces deux maux le premier n'est pas pire que l'autre.

Nous pensons aussi qu'il est indispensable de préciser le champ d'application de notre réflexion. En première analyse nous nous sommes intéressés à ce que nous aimerions appeler, de la façon la moins compromettante possible, *l'économique*, c'est-à-dire l'ensemble des productions intellectuelles désignées comme « économiques » ou dont les auteurs se désignent comme

« économistes » en en revendiquant la responsabilité. Il importe de souligner l'extrême variété des produits que cette appellation non contrôlée peut recouvrir. C'est en effet une source majeure d'équivoque et donc de malentendu entre les économistes. Si l'on sent bien la différence entre la *théorie de la valeur* de G. Debreu et l'article d'un quotidien sur le dernier plan gouvernemental de lutte contre le chômage, il serait évidemment simpliste et trompeur de se contenter de distinguer, au sein de l'économique, la science et... le reste. D'abord l'article du journal a aussi un contenu scientifique lorsqu'il se réfère, ne fut-ce qu'allusivement et de manière rudimentaire, à la théorie macroéconomique courante ou lorsqu'il comporte l'opinion plus ou moins élaborée du journaliste sur les chances de succès de ce plan. Mais c'est surtout la définition de la « science » qui fait problème. Comme elle est l'enjeu de controverses sans fin et souvent stériles (chacun veut le monopole du droit d'attribuer selon ses propres critères une étiquette aussi chargée de valeur positive que celle de « scientifique ») nous choisirons, par *pure convention*, d'appeler ici « science économique » les productions d'économique qui ressemblent le plus à ce qui caractérise les sciences de la nature les mieux établies en tant que sciences empiriques ou, plus précisément, les propositions au sein de ces productions qui remplissent les mêmes conditions de pertinence que celles qui caractérisent ces sciences. Nous sommes parfaitement conscients des problèmes, dont certains seront examinés ultérieurement, que soulève cette définition de travail. Elle nous paraît cependant être la plus commode à ce stade et la plus conforme à l'intention de ceux qui, en langue française en tout cas, ont contribué à populariser l'appellation « science économique » au détriment de celle d'« économie politique ». Ce qui est de la science économique doit donc être distingué de ce qui, en économique, correspond à d'autres types de *savoirs* respectés et respectables pouvant éventuellement être qualifiés

de « science » en d'autres sens que celui que nous avons retenu. Il existe ainsi une (ou des) mathématique(s) économique(s) dont l'objet est de faire des mathématiques à propos de concepts et de systèmes déductifs relevant de l'économique. Il existe aussi une métaphysique économique dans laquelle on raisonne principalement sur des concepts non observables et dont les propositions sont généralement irréfutables à propos de phénomènes qualifiés d'« économiques ». Attribuer, par convention, rappelons-le, pour les besoins de cet ouvrage, le qualificatif « métaphysique » de préférence à celui de « scientifique » à telle ou telle étude d'économique n'est pas, dans notre esprit, le condamner comme dépourvu de sens ni, à plus forte raison, d'intérêt (en soi ou indirectement pour la « science »). La question n'est pas de savoir si certains ont ou non le droit de faire de la métaphysique économique ni s'il est légitime qu'ils préfèrent dire et penser qu'ils font de la science, mais s'il est souhaitable de distinguer science et métaphysique selon le critère indiqué pour la clarté de l'évaluation des productions qui s'offrent à notre examen. Nous pensons qu'il en est bien ainsi parce que les méthodes d'appréciation ne sont pas les mêmes selon le genre auquel appartiennent ces productions. Il y a aussi une philosophie politique et une éthique de l'économique qui consiste, sur des sujets dits économiques, à se poser les grandes questions de la philosophie politique et de la morale. C'est ce que l'on appelle souvent l'économie du bien-être ou, plus généralement, normative. Proche de ce type de réflexion mais s'en distinguant par le caractère plus spécifique des jugements de valeur et plus pratique des implications se trouve le savoir économique appliqué que l'on pourrait appeler l'art économique. Il s'agit des productions d'économique où s'exprime l'aptitude des économistes à traduire en recommandations concrètes les objectifs propres à une institution particulière (Etat, parti, entreprise, etc.),

c'est-à-dire celles où doivent se révéler leurs qualités d'*ingénieurs*.

Cette énumération n'a rien d'exhaustif. Elle sert seulement à mieux faire comprendre la portée de cet ouvrage. Nous nous intéresserons principalement dans ce qui suit à la science économique au sens étroit qui vient d'être suggéré et ne ferons que de brèves allusions aux autres savoirs sauf pour ce qui est de la philosophie politique et morale qui fait l'objet du chapitre 8. Cela ne signifie pas qu'il soit aisé ni même souvent possible en toute rigueur de caractériser catégoriquement telle ou telle production d'économique comme scientifique ou métaphysique ou autre chose. Le mélange des genres, dans des proportions évidemment variables, tendant même plutôt à être la règle, nous limiterons généralement notre investigation au seul *contenu* scientifique de ces productions.

Si son objet est donc ainsi schématiquement délimité par référence à une certaine définition de la science, il n'en résulte pas que notre étude soit strictement définie dans sa manière de traiter le sujet. Nous avons voulu celle-ci aussi ouverte qu'il est possible dans un domaine où il n'existe aucune réelle orthodoxie à privilégier et où il n'y a donc pas de raison de négliger systématiquement le point de vue des auteurs de cet ouvrage. Il serait d'ailleurs contradictoire de reconnaître la leçon de modestie que nous avons tirée des formules de Claude Bernard et de Popper mises en épigraphe pour apprécier les travaux scientifiques et d'adopter, pour notre compte, le ton dogmatique et péremptoire qui est naturellement souvent celui des manuels. Sans avoir cherché à masquer entièrement nos préférences, notre intention n'est pas de proposer la « bonne » méthode en donnant les « bonnes » réponses aux questions posées au début de cette introduction. Elle est plus simplement d'offrir les points de repères qui permettront au lecteur de mieux s'orienter dans les débats de type méthodologique et de mieux

comprendre les aspects méthodologiques des controverses économiques. Ainsi découvrira-t-il sans doute par lui-même que, pour parodier l'*animal farm move* dont parle Newton-Smith [1981] à propos des théories scientifiques, si toutes les méthodologies sont fausses, certaines sont plus fausses que d'autres.



## *Chapitre premier*

# LES PARTICULARITÉS DU DISCOURS MÉTHODOLOGIQUE EN ÉCONOMIE

### 1 | INTRODUCTION :

POURQUOI LA MÉTHODOLOGIE

EMBARRASSE-T-ELLE LES ÉCONOMISTES ?

La méthodologie produit chez la plupart des économistes un sentiment d'embarras. Machlup [1978] a réparti la profession entre « méthodophobes » et « méthodophiles », mais c'est plutôt dans le for intérieur de chacun que se mêlent ou se succèdent attirance et répulsion.

L'embarras se traduit par des contradictions ou des anomalies observables à tous les niveaux. En général, quand on évoque la méthodologie économique on se réfère à ce que nous appellerons le débat (ou la littérature) explicite, c'est-à-dire aux écrits entièrement et explicitement consacrés à notre sujet. Par comparaison avec les autres débats auxquels participent les économistes, celui-ci apparaît comme singulièrement désordonné et peu concluant. Bien que finalement beaucoup d'économistes parmi les plus connus y aient contribué, rares sont ceux dont la participation a été durable. Vues avec le recul, leurs

interventions donnent en général le sentiment de tentatives insuffisamment prudentes, visant à résoudre de façon décisive des problèmes dont les ramifications ou la complexité avaient été sous-estimées au départ. On imagine volontiers que, découvrant après coup l'ambiguïté, la fragilité, ou le simplisme de leur position, sommés d'apporter des justifications ou des précisions qu'ils se sentent peu à même de fournir, la plupart aient préféré regagner au plus vite le terrain familier de l'analyse économique. Certes, il faut relever la continuité de la participation de quelques « méthodophiles » résolus, ou de quelques véritables spécialistes (en nombre infime jusqu'à ces dernières années). Même sous leur plume, cependant, il n'est pas rare de trouver, au détour d'une page ou de façon plus suivie, des jugements ou des assertions assez surprenantes, exprimant de façon inattendue un pessimisme excessif à l'égard de l'analyse économique, ou formulant comme faciles à mettre en œuvre des recommandations qui impliqueraient sa reconstruction complète (nous pensons en particulier à certains écrits récents de Hutchison [1976] [1981] ou de Boland [1982]). Ainsi, même les économistes les plus durablement intéressés par la méthodologie laissent transparaître le découragement ou l'incertitude qu'ils ressentent, au moins par moments, à son égard.

La plupart des économistes n'ont pas une familiarité directe avec la méthodologie telle qu'elle s'exprime dans la littérature « explicite », et ne la connaissent qu'à travers les exposés qui y sont consacrés dans des écrits dont ce n'est pas le sujet principal, en particulier dans beaucoup de manuels. Le contraste est frappant entre la quiétude apparente qu'affichent les auteurs de manuels lorsqu'ils abordent la méthodologie et les incertitudes que révèle le débat explicite. Il est permis de douter de l'existence d'une correspondance étroite entre les principes méthodologiques qui sont formulés comme non problématiques par les premiers et la démarche que traduit en fait l'analyse

économique à laquelle ces principes sont censés s'appliquer. Mais les auteurs qui formulent ces doutes n'en tirent pas des conclusions semblables. Faut-il regretter avec Blaug [1980] que la pratique ne suive pas des principes en eux-mêmes excellents, ou l'existence même d'un écart doit-elle nous inciter, comme le suggèrent Boland [1982], Caldwell [1982] ou McCloskey [1983], à y renoncer ? Sans se prononcer pour le moment sur ce point (qui requiert évidemment un éclaircissement préalable de la nature ou de la fonction de la méthodologie), on peut en tout cas, en considérant directement, sur une longue période, les explications méthodologiques que nous fournissent les manuels, reconnaître aux économistes une certaine capacité d'adapter sans trop de retard leurs discours méthodologiques aux avatars des pensées philosophiques dominantes. Avant de l'admirer, cependant, on voudrait être certain que cette capacité ne traduit pas surtout l'attribution au discours méthodologique de la fonction un peu subalterne consistant à habiller aux goûts du jour des démarches qui elles-mêmes, sans être absolument immuables, évolueraient en tout cas plus lentement que lui, et surtout de façon largement autonome. Mais le contraste, observé par exemple par Katouzian [1980] entre la relative stabilité de la démarche suivie en économie et la versatilité du discours philosophique qui la prend pour objet ne caractérise pas seulement, comme semble le penser cet auteur, les analyses « orthodoxes » ou « dominantes » (*mainstream economics*). Celles qui se proclament critiques ou dissidentes (mais qui sont en fait souvent dominantes dans certains pays, comme, en tout cas pendant longtemps, la France) savent aussi mobiliser des philosophes à la mode (comme Kuhn, Feyerabend, Bachelard ou Althusser) pour défendre des positions assez peu nouvelles sur le fond. Sous le couvert de références méthodologiques renouvelées (du moins en partie), ce sont toutes les tendances principales de la pensée économique qui semblent ainsi se

perpétuer, et ne pas différer, du moins jusqu'à un point tel qu'elles seraient devenues méconnaissables, de ce qu'elles étaient déjà lors des affrontements du XIX<sup>e</sup> siècle.

Mais la manifestation sans doute la plus claire de l'embarras ou des contradictions que produisent les considérations méthodologiques chez les économistes est le fait que si nombre d'entre eux ne cachent pas ou même affichent le dédain qu'elles leur inspirent (ce qu'on peut déjà commencer à comprendre à la lumière de ce qui précède), rares sont ceux qu'on ne pourrait surprendre en train de s'y livrer, et pas toujours de façon parfaitement recommandable. La question souvent évoquée de savoir si la méthodologie sert à quelque chose n'a donc guère d'intérêt puisque ceux qui la soulèvent y apportent le plus souvent une réponse positive par leur pratique.

Ainsi, qu'on examine les exposés « explicites », la méthodologie de manuel, ou le comportement individuel des économistes, la méthodologie apparaît comme étant pour eux à la fois ingrate ou fastidieuse, et inéluctable. Pourquoi, en considérant d'abord ce deuxième caractère, ne peuvent-ils y échapper ? Leur situation est à cet égard différente de celle des physiciens ou de celle des sociologues.

Il n'est certainement pas vrai que la démarche de la physique, ou des physiciens, est même approximativement élucidée. Comme le montrent les discussions dont elle fait l'objet entre spécialistes, elle reste, en un sens, importante, mystérieuse et difficile à caractériser. Pourtant, dans leur majorité, les physiciens ne ressentent pas professionnellement le besoin d'une réflexion à son sujet. La méthodologie et l'épistémologie de la physique sont aujourd'hui pour l'essentiel une activité des philosophes et on peut douter de l'attention qu'elles suscitent de la part des chercheurs eux-mêmes. La raison principale de ce détachement est que la démarche de la physique n'est pas en cause. Ses succès sont trop incontestables pour que la diffi-

culté de la comprendre ou de l'interpréter ne soit pas au premier chef *un défi pour les philosophes*. Il arrive cependant que les physiciens soient amenés à s'intéresser à la philosophie de la physique, et il est utile pour notre argumentation future d'identifier au moins quelques-unes des circonstances dans lesquelles cet intérêt peut se développer. Tout d'abord, et de façon évidente, la réflexion philosophique sur la physique est intéressante par elle-même (ou pour répondre à des interrogations sociales, religieuses, intellectuelles, qui se situent en dehors du contexte de la recherche dans cette discipline), en même temps qu'elle est techniquement difficile lorsqu'elle implique une connaissance de certains des raisonnements scientifiques actuels. Il est donc tout à fait naturel qu'un certain nombre de physiciens se sentent à la fois enclins et aptes à y contribuer, fût-ce au prix d'un abandon au moins partiel de leur vocation de chercheur dans leur domaine initial. De fait, beaucoup de philosophes des sciences ont été d'abord des physiciens plus ou moins confirmés. Ensuite, la réflexion philosophique peut s'avérer féconde ou même indispensable dans le cas de recherches, se situant en général aux frontières des connaissances dans la discipline, dont la progression requiert la reconsidération de principes généralement acceptés. Dans ce cas, comme le remarquait Einstein (cité par Boland [1982]), il est peu vraisemblable que les physiciens puissent attendre des philosophes de métier les idées épistémologiques ou méthodologiques qui leur permettraient d'ouvrir des voies nouvelles à la recherche : la réflexion philosophique devient alors une composante nécessaire de l'activité scientifique elle-même. Il est assurément difficile d'apprécier la fréquence des situations de cette nature. Jugées exceptionnelles par Einstein, elles n'ont semble-t-il pas ce caractère dans une conception inspirée de Popper. On peut néanmoins penser que pour la grande majorité des physiciens actuels les recherches entreprises ne produisent

pas un tel besoin, ou que celui-ci est réduit à une réflexion philosophique minimale. Une troisième catégorie de circonstances dans lesquelles les physiciens peuvent être tentés, ou plus précisément en l'occurrence contraints, de se livrer à des considérations d'ordre méthodologique correspond aux cas, assurément peu fréquents, où leur démarche est mise en cause par le public, par exemple à l'occasion de phénomènes qui le passionnent et dont la physique actuelle ne peut rendre compte (ou qui le passionnent précisément pour cette raison).

Contrairement à la démarche de la physique, qui fait l'objet d'une incompréhension révérentielle de la part du public, celle qui caractérise la plus grande part de la sociologie est généralement considérée comme parfaitement intelligible. Dans la mesure où il y a une distance entre certains des travaux produits par cette discipline et le public, elle résulte principalement du vocabulaire utilisé, de résistances idéologiques ou affectives, dans certains cas de la profondeur, réelle ou apparente, de la pensée, mais non d'interrogations sur la démarche (logique ou méthodologique) qui leur est sous-jacente. Pourtant, il existe un débat méthodologique assez fourni entre sociologues. Il ne serait pas tout à fait inexact (mais serait sûrement superficiel) d'attribuer à l'influence encore exercée par la philosophie dans la formation de beaucoup d'entre eux la propension des sociologues à recourir à des arguments relevant de cette discipline. Pour l'essentiel, l'explication de l'importance du débat méthodologique doit être cherchée plutôt dans des exigences internes à la recherche sociologique, ou produites par l'observation des méthodes mises en œuvre dans les autres disciplines, et systématisées par la philosophie des sciences. En simplifiant sûrement de façon abusive, on peut observer que la *démarche* sociologique n'est relativement limpide que si on la considère comme produisant un discours intellectuel ordinaire, mais non corrélativement inintéressant, sans discontinuité très sensible

depuis Machiavel ou Tocqueville. Au contraire, observée dans une perspective « scientifique », elle requiert des justifications et produit des divergences les unes et les autres de nature méthodologique (ou épistémologique), et inspirées par des considérations empruntées à la philosophie des sciences ou par l'observation de démarches contiguës comme celle de l'économie. En d'autres termes, en exagérant à peine, la *démarche* de la sociologie est en général assez claire pour le public (même si ce qu'elle produit l'est souvent moins), mais parfois obscure pour les sociologues. On peut aller un peu plus loin et noter que certains de ces derniers mettent en doute la légitimité même de cette démarche (et non seulement son intelligibilité), ce qui en fait donc un des enjeux du débat méthodologique en sociologie. Un exemple particulièrement frappant de cette caractéristique du débat peut être trouvé dans un des domaines satellites (à travers la science politique) de la sociologie : l'étude des relations internationales. Dans les pays où ce domaine est considéré comme une véritable discipline (ce qui n'est pas encore le cas en France), une proportion surprenante des travaux porte sur l'opportunité et la possibilité de construire enfin une véritable « théorie » des relations internationales, question purement méthodologique qui ne répond évidemment à aucun besoin exprimé par le public, en général parfaitement satisfait sur ce plan du niveau de discours simplement intelligent qu'illustrent les travaux d'un Kissinger ou d'un Aron.

En somme, le débat méthodologique ou épistémologique sur la physique est surtout une affaire de philosophes, tandis que celui qui porte sur la sociologie est considéré par beaucoup de sociologues (politologues, criminologues, spécialistes de relations internationales, etc.), comme important pour le statut ou pour le développement de leur discipline. La réflexion méthodologique n'est ainsi inéluctable ni pour les physiciens, ni pour les sociologues, considérés individuellement. Ne s'y engagent

que ceux qui le souhaitent, en fonction de leurs intérêts ou de la nature particulière de leurs recherches. La comparaison avec la situation de ces deux disciplines nous permet maintenant d'identifier la nature singulière du problème de la méthodologie en économie. A cette fin, nous pouvons provisoirement négliger les raisons de s'intéresser à la méthodologie qui sont communes aux physiciens, aux sociologues et aux économistes, pour concentrer notre attention sur une raison qui est pour l'essentiel propre à ces derniers : la nécessité de justifier la démarche économique aux yeux du public.

C'est l'économiste moyen qui nous intéresse ici, celui qui, en général étroitement spécialisé, souvent surmené, soucieux de ne s'exprimer qu'à bon escient, peu intéressé par la philosophie, s'aventure néanmoins dans des assertions qui ne le convainquent lui-même qu'à moitié. De façon caractéristique, cet engagement survient moins à l'occasion de ses activités de recherche (nous verrons pourquoi plus loin), ou même de la confrontation de ses idées avec d'autres chercheurs (la plupart des économistes fuient les controverses méthodologiques avec leurs collègues, ou même la fréquentation de ceux d'entre eux qui ne partagent pas leurs conceptions), que lorsqu'il est contraint de répondre aux interrogations de non-économistes, ou d'économistes débutants, dans un contexte d'enseignement par exemple. En d'autres termes, la demande de méthodologie est moins autonome, ou instrumentale au service de la recherche, que dérivée d'un besoin exprimé par le public. En effet, ce qu'il y a de plus intéressant ou de plus spécifique dans l'analyse économique, en tout cas ce à quoi la plupart des économistes accordent le plus de prix, ne peut être communiqué à leurs interlocuteurs habituels, par exemple aux étudiants, sans être accompagné d'un *mode d'emploi* de nature méthodologique. Il en va ainsi non seulement de la microéconomie, mais aussi, contrairement aux espoirs un moment suscités par l'analyse

keynésienne, de la macroéconomie, ou même d'une grande partie de la recherche empirique, dès lors qu'elle prend sa forme la plus sérieuse, c'est-à-dire économétrique. En fait, rares sont les secteurs de l'analyse économique dans lesquels la démarche suivie n'apparaît pas comme inintelligible, et parfois choquante, aux yeux d'un public même bien disposé. Bien que nous ne nous intéressions pas principalement ici aux analyses purement critiques, notons que, à partir du moment où elles s'adressent également à des non-économistes, elles ne peuvent pas non plus éviter de recourir à des arguments méthodologiques, correspondant, il est vrai, plus souvent aux conceptions spontanées de ces non-économistes. Ainsi, qu'il choisisse de justifier ou de critiquer la théorie microéconomique, celui qui l'expose à des non-économistes ne peut éviter de l'assortir d'un commentaire méthodologique, simplement plus facile à faire accepter dans le deuxième cas (même les économistes en réalité les moins enclins à critiquer une théorie préfèrent parfois s'associer au scepticisme exprimé par leurs auditeurs pour abrégé ce qu'ils considèrent comme une digression inutile).

Comme nous l'avons suggéré, une certaine substitution est possible entre intelligibilité et autorité. L'ennui pour l'économiste qui ne se réfugie pas dans une attitude purement critique est que la *démarche* économique principale n'a ni l'autorité que confère une efficacité évidente (comme c'est généralement le cas en physique), ni la simplicité que produit (peut-être de façon illusoire) un recours exclusif au sens commun (comme pour une bonne partie des analyses produites dans les autres sciences sociales, dont l'éventuelle obscurité ou profondeur ne tient pas à la démarche suivie mais aux idées défendues ou au vocabulaire employé).

Par elle-même, la nécessité pour tous les économistes de justifier méthodologiquement, c'est-à-dire philosophiquement, leur démarche pourrait suffire à expliquer l'embarras que nous

avons observé. En effet, en supposant pour le moment que cette démarche est au moins en partie scientifique, son interprétation rencontre des difficultés communes à l'interprétation de la démarche scientifique en général, et dont la philosophie des sciences mesure, mieux encore que dans le passé, l'ampleur, à travers des controverses enchevêtrées dans lesquelles même le spécialiste ne se repère qu'avec peine. La tâche qui est imposée à l'économiste, et à laquelle échappent largement, pour les raisons indiquées, aussi bien le sociologue que le physicien, peut ainsi apparaître à la limite comme impossible, et est en tout cas d'autant plus désagréable qu'il n'a ni le moyen ni le désir d'y consacrer beaucoup de temps.

Mais le discours méthodologique explicite en économie, et même la littérature de manuel, aggravent encore la situation dans laquelle se trouve à cet égard notre économiste moyen et l'insatisfaction qu'il éprouve à l'égard de la méthodologie. Ils le font en se situant d'emblée, comme s'il ne pouvait en être autrement, dans un cadre de discussion, un ordre d'urgence des questions posées, une ambition de la réflexion, qui sont empruntés à la problématique de la philosophie des sciences. Une objection que suscite cette absence complète d'autonomie dans la définition de l'ordre du jour de la réflexion méthodologique en économie tient au fait que cette problématique s'est progressivement dégagée à la suite d'une analyse inégalement approfondie des activités poursuivies ou des problèmes rencontrés dans les différentes disciplines (même en se limitant aux sciences de la nature : en physique plutôt qu'en géologie ou en météorologie). Même si on décide de trancher une des controverses les plus importantes de la philosophie des sciences sociales dans le sens de l'unité de la démarche scientifique, et par conséquent de retrouver les caractéristiques principales de celle-ci dans toutes les disciplines se voulant scientifiques ou prétendant fournir des explications, il n'en résulte pas que

l'importance des problèmes soit identique partout et qu'une problématique dégagée à propos d'une discipline (pour simplifier) soit adaptée à la réflexion sur les autres. Mais une objection plus fondamentale part du fait, déjà observé, que la problématique de la philosophie des sciences ne vise pas à répondre principalement à une demande émanant des chercheurs, ou du public, mais à des interrogations intellectuelles définies non seulement *par* mais aussi *pour* les philosophes, en fonction de la logique propre de leur discipline. Comme dans n'importe quel domaine de la connaissance, cette logique suppose à un moment donné la concentration des efforts de recherche sur certaines questions, et implique dans le temps une succession illimitée de rebondissements dont on peut attendre qu'ils apportent, en même temps que la découverte continue de nouveaux problèmes, un approfondissement également illimité des analyses. Par exemple, une des grandes questions de la philosophie contemporaine est celle de la définition d'un critère de démarcation entre le raisonnement scientifique et les autres formes de raisonnement. Plus récemment, des débats importants se sont centrés sur la notion de progrès scientifique. Il paraît incontestable que des questions de cette nature présentent un intérêt qui n'est pas limité aux philosophes de métier, et qui en particulier ne peut pas ne pas être vivement ressenti par des chercheurs, spécialement là où ils sont le moins certains de faire œuvre scientifique. Mais elles se révèlent très difficiles à clarifier même dans le cadre d'une référence implicite à des disciplines dont on peut penser qu'elles présentent les caractéristiques les plus favorables à leur solution. Il n'y a vraiment aucune raison de penser que le fait de les transposer dans le contexte des sciences sociales, et en particulier de l'économie, est de nature à les rendre moins complexes. Est-il alors opportun de leur attribuer une place centrale dans la réflexion méthodologique en économie ? De façon plus

générale, faut-il, comme l'affirme Blaug [1980], et comme le supposent plus ou moins explicitement beaucoup d'autres auteurs, par exemple Caldwell [1982], concevoir la méthodologie économique « comme étant simplement la philosophie des sciences appliquée au domaine économique » ?

Dans l'ensemble, le discours méthodologique explicite ne considère pas sérieusement les questions de cet ordre. En restant silencieux sur elles, il fait l'hypothèse que les raisons de s'intéresser à la méthodologie ne sont pas différentes en économie de ce qu'elles sont ailleurs, par exemple lorsqu'on discute de la physique, ou, en tout cas, l'hypothèse que, s'il existe des différences, elles sont sans incidence sur l'ordre d'importance des sujets abordés ou la façon de les traiter. Peut-être, contrairement à la première de ces deux hypothèses, la seconde est-elle légitime. Et même si elle ne l'est pas d'un point de vue idéal, peut-être est-elle la seule viable actuellement, en raison de l'immense capital de concepts, de résultats, d'expérience, accumulé au cours d'une période de temps étendue par les philosophes des sciences, à comparer avec cette réflexion peu spécialisée, velléitaire, heurtée, que nous avons dépeinte chez les économistes. Personne, même parmi ceux (auxquels nous n'appartenons pas) qui considèrent la démarche suivie en économie comme étant radicalement différente de celle qui caractériserait les sciences de la nature, ne peut sérieusement défendre l'idée selon laquelle il faut se passer des acquis de la réflexion philosophique sur la méthodologie en général. Mais il se peut qu'en pratique on ne puisse même éviter de les reprendre en bloc, avec la problématique dont ils seraient inséparables. Toujours est-il que la question n'est pas même posée, et qu'en conséquence les économistes se trouvent projetés dans un discours dont la finalité leur échappe.

Sans doute sommes-nous à la veille de changements importants en méthodologie économique. Plusieurs signes, dont nous

reparlerons, permettent de le penser. Mais, pour le moment, il est impossible de ne pas reprendre pour l'essentiel la problématique traditionnelle, calquée sur celle de la philosophie des sciences. Dans une large mesure, d'ailleurs, cette problématique traditionnelle est adaptée à des besoins de méthodologie dont nous avons peu parlé mais qui sont réels. Parce qu'elle est en général négligée, nous avons mis l'accent sur une vue à la fois utilitaire et très spécifique de la demande de méthodologie : l'exigence d'un mode d'emploi accompagnant la communication de l'analyse économique. Mais, comme nous le verrons plus en détail, la méthodologie économique a d'autres fonctions possibles pour les chercheurs ou pour la société. Elle présente aussi un intérêt pour les philosophes. Parmi ces derniers, beaucoup ont visiblement peur d'aborder la démarche économique. Ils l'évoquent parfois, mais s'ils s'étendent tant soit peu sur les sciences sociales ou humaines, ils se réfèrent plus volontiers à l'histoire ou à la sociologie. Il paraît utile que les problèmes particuliers de l'économique, et les solutions qui leur ont été apportées, leur soient présentés dans leur propre langage, comme ils le sont en fait dans les exposés actuels, jusqu'à un certain point (déterminé par la compétence philosophique de ces amateurs que sont obligatoirement les méthodologues de l'économie). Surtout, la méthodologie économique présente un intérêt intellectuel en soi. Développer la réflexion dans un domaine indépendamment de l'usage possible de ses éventuels résultats s'est avéré souvent la voie la plus féconde pour progresser, même d'un point de vue utilitaire. Il est donc légitime qu'il y ait une recherche ou une réflexion fondamentales en méthodologie économique, et naturel que les ouvrages de méthodologie soient consacrés pour l'essentiel à l'exposer.

Néanmoins, nous consacrerons ce chapitre à envisager la méthodologie et l'analyse économiques dans la perspective de

l'économiste que nous avons qualifié de moyen, en présentant de façon délibérément pesante ou laborieuse, dans un style prosaïque qui fera peut-être sourire les économistes habitués au langage philosophique et méthodologique, des considérations préliminaires qui figurent rarement dans les exposés habituels. Ce qui rend souvent étranger le discours méthodologique, c'est le *silence* qu'il fait sur des questions qui peuvent paraître essentielles. Ainsi, alors que l'économiste accomplit dans notre société les tâches les plus variées, la méthodologie non seulement n'évoque pas la plupart d'entre elles, mais ne définit même pas clairement celles qu'elle choisit de prendre en considération. L'économiste tend spontanément à être frappé par des caractéristiques concrètes de l'univers qui entoure ses recherches, mais les écrits méthodologiques dont il prend connaissance en font rarement mention. Il est frappé par le caractère évolutif ou fuyant de la matière qu'il traite, mais la méthodologie économique raisonne souvent comme si celle-ci était dotée d'une stabilité ou d'une permanence égales à celles qu'on rencontre en général dans les objets analysés par les sciences de la nature. Dans ces trois cas, nous n'avons pas d'objections sérieuses à formuler quant aux choix effectués par la méthodologie, mais il nous paraît indispensable de les rendre explicites et de les justifier. Deux silences nous paraissent traduire des hypothèses ou des partis pris plus contestables. En ne discutant plus aujourd'hui, pour des raisons d'ailleurs compréhensibles, l'objet de l'analyse économique, la méthodologie nous semble en effet se priver d'un élément d'interprétation peut-être décisif de la démarche qui est sous-jacente à cette analyse. En identifiant son objet comme étant l'étude de la façon dont les économistes *expliquent* les phénomènes (le sous-titre de la version originale du livre de Blaug [1980] est « How economists explain »), elle semble inconsciente de l'importance d'autres buts essentiels du raisonnement économique.

Ces silences de la méthodologie s'étendent chez certains auteurs à la définition ou à la caractérisation de la méthodologie elle-même. Dans une certaine mesure nous en avons offert une illustration nous-mêmes en nous étant abstenus jusqu'à présent d'aborder de façon explicite ce sujet. La difficulté est que l'incertitude qui entoure la plupart des questions méthodologiques concernant l'analyse économique affecte aussi la conception qu'on peut retenir de la méthodologie elle-même. Son but est-il de prescrire ? Faut-il la distinguer, dans un contexte d'étude de l'économie, de l'épistémologie ? Les questions de cet ordre font intervenir des conceptions philosophiques plus fondamentales dont la discussion ne peut que dérouter encore davantage cet économiste peu soucieux de philosopher qui nous intéresse au premier chef dans ce chapitre. A la présentation d'un débat méthodologique sur l'économie qui risque de paraître déjà assez peu concluant, on comprend que les méthodologues hésitent souvent à ajouter celle d'un débat sur la méthodologie encore plus directement dépendant de la philosophie. En traitant ce que nous avons appelé les « silences de la méthodologie », nous nous appuyerons sur une conception de son objet qui restera largement implicite. Mais dans le chapitre suivant nous ferons apparaître cette conception au grand jour, sous la forme de nouveau pragmatique d'un essai de recensement des fonctions qu'on peut reconnaître à la méthodologie en économie.

## 2 | LES FONCTIONS DE L'ÉCONOMISTE

Dans l'ensemble, la philosophie (ou la méthodologie) des sciences actuelles tend à envisager les activités intellectuelles qu'elle étudie comme si elles avaient pour ambition essentielle

de faire progresser les connaissances, et non d'influencer l'action. Dans la mesure où la méthodologie économique s'inspire de façon générale de la problématique de la philosophie des sciences (sans doute un peu trop directement comme nous l'avons vu), elle prend à son compte cette importante hypothèse (sauf dans des écrits, assez peu nombreux, spécifiquement consacrés au deuxième contexte). Pourtant la distinction entre un contexte de connaissance et un contexte d'action est rarement mise au premier plan dans le discours des économistes. Ces derniers se réfèrent plus volontiers à une séparation entre une analyse *positive*, dont l'ambition est de répondre à des questions de fait, et une analyse *normative*, qui implique des jugements de valeur sur ce qui doit ou devrait être. Parfois, conformément à une tradition qui remonte au moins au grand ouvrage de méthodologie économique de J. N. Keynes [1891], est distinguée une troisième catégorie : *l'art économique*, entendu comme la recherche de règles ou de préceptes permettant d'atteindre des fins données. Beaucoup d'économistes, en se référant à la classification proposée par Keynes, ont le sentiment de séparer aussi les contextes de connaissance et d'action.

Pourtant ces deux distinctions, sans être indépendantes, ne sont pas substituables. Ainsi, dans la théorie du commerce international, une contribution à l'analyse du gain à l'échange ou une nouvelle théorie du droit de douane optimal ne seraient sans doute pas rattachées à l'analyse positive mais à l'économie normative ou à l'art économique. Mais il n'en résulte pas nécessairement que ces apports doivent être situés dans une perspective d'action. Une grande partie des travaux sur ces sujets ont fait incontestablement progresser la connaissance (comme nous le verrons ultérieurement), alors que la mesure dans laquelle ils ont directement facilité les choix de politique économique, c'est-à-dire contribué à améliorer l'action, est sûrement un objet de discussion. On peut même estimer que le fait qu'ils aient

été trop rapidement interprétés en termes d'action a plutôt contribué à réduire l'autorité de l'analyse économique dans ces domaines, ou la confiance qu'on pouvait lui porter. On pourrait trouver des exemples, en particulier à propos de la théorie marxiste, de la confusion inverse, consistant à considérer exclusivement dans une perspective de connaissance, parce que positives dans la forme, des analyses ou des assertions qui ne peuvent être comprises que par leur éventuelle utilité sociale, c'est-à-dire dans un contexte d'action particulier.

Ces deux distinctions se situent en réalité dans des univers différents. Celle à laquelle les économistes ont recours (sous sa forme dichotomique ou sous la forme proposée par Keynes) repose sur des caractéristiques logiques des raisonnements, en particulier sur la place qu'y occupent les jugements de valeurs. Incontestablement importante, elle est d'un maniement délicat, comme nous le verrons dans le dernier chapitre. La distinction entre connaissance et action, familière en philosophie, peut être interprétée de plusieurs façons. La plus simple consisterait à s'interroger sur les intentions des chercheurs : leur souci principal est-il de faire progresser la connaissance ou d'influencer l'action ? La pensée philosophique et méthodologique actuelle répugne à s'engager dans la prise en compte d'informations aussi subjectives, et finalement aussi peu décisives pour le sort qui est réservé aux idées qui échappe en général à la volonté de ceux qui les ont formulées. En conséquence, il est préférable d'interpréter notre distinction comme portant sur les points de vue auxquels se place le commentateur ou l'observateur. Rien n'interdit à cet égard que différents points de vue soient adoptés successivement. Par exemple, une théorie du gain à l'échange pourra être considérée d'abord dans une perspective de connaissance, puis dans une perspective d'action concrète ou de décision. S'il est malgré tout fait mention des intentions de ses auteurs ou de ceux qui la défendent, ce seront alors des

intentions postulées, ou construites, le plus souvent pour la clarté de l'exposé, dont la correspondance avec les intentions réelles est sans importance. L'avantage de cette deuxième interprétation est qu'elle évite de se prononcer sur une des questions les plus débattues, et sans doute les plus insolubles du débat philosophique en sciences sociales : la recherche est-elle, ou doit-elle être, désintéressée, ou est-elle, ou doit-elle être, orientée vers l'action ?

Ce qui rend cette solution peu problématique en philosophie des sciences, c'est qu'en réalité l'essentiel du débat philosophique se place du point de vue des progrès de la connaissance, sans considérer les problèmes qui peuvent apparaître dans une perspective d'action. Un seul point de vue est retenu, et de façon implicite. Il est donc naturel que la question soit rarement abordée de façon explicite. En économie, la mise en pratique de la distinction est plus délicate, et également plus importante en fait. Les économistes sont moins souvent que les physiciens de purs chercheurs ; la variété des fonctions qu'ils exercent dans la société, ou du rôle qu'y jouent leurs idées, est plus grande : surtout, le débat économique est fortement influencé par des considérations d'action, et selon des modalités telles que la dissociation des deux perspectives n'a rien d'immédiat. Le silence observé sur ce sujet par la majorité des écrits méthodologiques actuels risque donc d'être moins facilement accepté. Pour en apprécier mieux la portée, il nous semble utile de montrer la variété des points de vue auxquels peut se placer un « commentateur », observant de l'extérieur les contributions des économistes. A cette fin, nous attribuerons à ces derniers, de façon artificielle mais commode, neuf « fonctions pures ».

### A / La contribution au progrès des connaissances

Cette fonction doit être comprise de façon extensive. Elle ne se réfère pas uniquement dans notre interprétation à ce que, selon certaines conceptions philosophiques, on appellerait la connaissance scientifique (par ex. parce que infirmable par l'observation). La philosophie économique peut y avoir sa place, ainsi, comme nous en avons déjà défendu l'idée, qu'une bonne partie de ce qu'il est coutume de rattacher à l'économie normative ou à l'art économique. A l'intérieur de l'analyse positive non clairement philosophique (nous hésitons à utiliser le qualificatif de scientifique), il nous semble utile de ranger dans la contribution à la connaissance non seulement la formulation d'analyses de portée plus ou moins universelle (la formation des prix sur un marché concurrentiel), mais aussi celles qui se situent dans un contexte désigné dans le temps et dans l'espace (l'économie française actuelle), ou qui portent sur une singularité (les conséquences du premier choc pétrolier).

### B / Le diagnostic économique

Dans cette fonction, l'économiste répond à une question du type : comment expliquer la baisse actuelle du prix de l'or ? A cette fin, il mobilise toutes les connaissances théoriques, statistiques, factuelles qu'il juge utiles, sans se limiter au domaine économique, y ajoute du jugement, du flair, ou de l'expérience, et répond de façon argumentée mais non parfaitement rigoureuse. La question peut très bien porter sur le passé (pourquoi la croissance a-t-elle été régulière après la dernière guerre ?), sur le futur, et on parlera alors de *prédiction* (les taux d'intérêt réels vont-ils baisser l'an prochain ?), sur l'hypothétique (aurait-on pu, en stabilisant la masse monétaire réelle, réduire l'ampleur de la crise de 1929 ?), sur des singularités

(telles que celles que nous avons citées), ou sur des propriétés plus générales, circonscrites ou non à des contextes spécifiques (dans les économies industrielles actuelles, les politiques des revenus sont-elles irrémédiablement inefficaces ? ou encore : la taxation du revenu réduit-elle l'offre de travail ?). Il serait tout aussi absurde de nier l'utilité de la formation économique dans l'exercice de cette fonction que de supposer qu'elle en garantit la réussite : les performances comparées, en matière de prédiction notamment, des Prix Nobel et d'observateurs modérément familiers des derniers développements de la théorie, le montreraient sûrement.

### C / *La technologie économique*

La fonction consiste à identifier des préceptes généraux permettant d'atteindre des objectifs donnés. Elle se confond sans doute avec ce que Keynes appelait l'art économique, ou à ce qu'ailleurs on désigne sous le nom de « sciences de l'ingénieur ». Une bonne partie des travaux de recherche effectués en gestion des entreprises, en techniques de planification ou de politique économique, se rattachent principalement à cette fonction. La démarche sous-jacente peut être assez proche de celle qui vise la connaissance, mais la différence des finalités a une incidence sur les critères d'appréciation des résultats obtenus ou sur la dynamique de la recherche : du point de vue de la technologie, l'essentiel est de trouver des préceptes opérationnels et robustes, compte tenu de l'usage qu'on veut en faire. Tant qu'une règle pratique conserve ces propriétés, on s'en satisfait sans chercher plus loin, en particulier sans se demander si elle correspond à une régularité « vraie ». Nous verrons que si on adoptait une conception complètement « instrumentaliste » de la science, les finalités de la technologie pourraient devenir celles de la recherche dans son ensemble, ce qui rendrait sans

doute sans objet la distinction opérée ici entre la première et la troisième fonctions. Mais il est pour le moins contestable que les économistes adoptent de façon générale ce point de vue instrumentaliste (sous lequel on regroupe trop souvent des conceptions ou des attitudes qui en diffèrent sensiblement).

### D / *Le conseil économique*

L'économiste conseille un agent dont les fins sont supposées arrêtées. S'il les connaît, il peut tenter de prescrire une politique unique. S'il les ignore, il peut essayer de dégager les conséquences probables de différentes politiques possibles. Comme dans le cas du diagnostic, le jugement et la prise en compte d'informations non économiques sont en général des composantes indispensables de l'exercice de cette fonction. Dans l'identification d'une activité de conseil économique, il est souvent à la fois difficile et important de préciser qui est le décideur dont on suppose les fins données. Une entreprise, un Etat, ou un syndicat est à la fois en un sens le représentant ou l'« agent » (dans le sens de la théorie de l'agence) de « mandataires » tels que les actionnaires, les électeurs, ou les adhérents, et un ensemble d'individus ayant leurs préférences propres. Il y a donc souvent à la fois un problème d'« agence » et un problème d'agrégation des préférences à divers niveaux. Dans le cas de l'entreprise, ces problèmes sont en partie résolus, grâce à l'existence de divers marchés extérieurs, ce qui fait qu'en pratique beaucoup de choix peuvent être analysés sans soulever d'interrogations sérieuses sur l'identification des objectifs. Dans le cas des décideurs publics, le conseiller hésitera plus souvent, se demandant par exemple si l'intérêt qu'il doit supposer arrêté est celui des citoyens (lesquels ?) qui le rétribuent indirectement, ou celui des politiciens ou des fonctionnaires qui ont fait expressément appel à lui. Dans certains cas,

la situation est clarifiée du fait de l'existence d'une relation hiérarchique précise : les « experts » (que nous préférons appeler les « conseillers » en raison de l'usage particulier que nous allons faire du premier terme) qui sont envoyés par des organisations internationales comme le Fonds monétaire international ou la Banque mondiale dans différents pays sont au service des premières et non des seconds, ou *a fortiori* des gouvernements des seconds. En rédigeant leur rapport, et sous réserve qu'ils fassent purement œuvre de « conseillers » dans notre acception du terme, ce sont donc les objectifs de ces organisations qui comptent (ce qui n'interdit pas que celles-ci fassent une part aux préoccupations des gouvernements des pays « expertisés »).

### E / L'expertise économique

Dans l'acception que nous lui donnons ici, l'expertise consiste à s'en tenir strictement à ce que l'état des connaissances permet d'affirmer. Dans cette fonction, l'économiste « dit » l'état de la pensée économique, comme on « dit » le droit, par exemple pour clarifier un débat public. Ainsi limité, sur le fond il ne peut guère aller au-delà du rappel de faits observés, de l'énoncé et de l'explication d'identités (en particulier d'identités comptables), c'est-à-dire de propositions vraies par définition, ou enfin de relations simplement possibles. S'il évoque des régularités ou des lois, il ne peut que leur donner la forme la moins controversable possible, qui est en général une forme négative et parfois probabiliste. En conséquence il tendra à contredire plutôt qu'à dire. L'impôt réduit-il, au-delà d'un certain taux, l'assomption des risques par les agents économiques ? Certains l'affirment, mais il n'y a de base sérieuse ni théorique ni empirique pour le penser, ni pour penser le contraire, répondra, de façon assurément peu constructive, notre économiste expert. Peut-on assister à une réduction du

déficit de la balance des paiements courants qui serait accompagnée d'une augmentation du déficit budgétaire et de l'investissement ? Seulement si l'épargne augmente, pourra-t-il cette fois affirmer, en s'engageant davantage que dans l'exemple précédent grâce à l'existence d'une identité comptable. En se fondant sur une version édulcorée de régularité empirique, il pourra aussi certainement garantir que la probabilité pour que l'épargne des ménages, « dans les circonstances actuelles », augmente de vingt pour cent est infinitésimale. L'ensemble des assertions qui sont permises à l'expert économique, et qui sont par définition de nature à recueillir l'assentiment de tous les économistes professionnels ou compétents, est beaucoup plus important et significatif qu'on ne le pense parfois. Il justifie l'optimisme sur l'utilité de la connaissance économique que l'on constate en général chez les économistes proches des centres de décision (et qui surprend ceux qui en sont plus éloignés). Comme le remarque Tobin, la meilleure cure contre un pessimisme excessif à l'égard de ce que peuvent apporter les économistes est sans doute fournie par l'observation du genre de conseils reçus par les responsables de la politique économique comme substituts à ceux de la profession (voir ses commentaires dans Klamer [1984 a, p. 113]). Un moyen d'introduire des assertions plus conjecturales dans une consultation d'expertise est de citer, sans en assumer la responsabilité, les opinions émises par autrui, au moyen de formules du type : « Des études récentes montrent qu'effectivement l'endettement de beaucoup de pays en voie de développement pourrait refléter l'existence d'occasions d'investissement particulièrement profitables plutôt que les conséquences de la hausse du prix du pétrole » ; ou encore : « A en croire la théorie du P<sup>r</sup> X, le phénomène Y pourrait s'expliquer essentiellement par la cause Z. »

F / *Le plaidoyer économique*

Depuis qu'ils existent, les économistes se montrent peu avares de conseils ou de recommandations que souvent personne ne demande, et qui ne peuvent en général s'appuyer sur une hypothèse réaliste de fins données. Ils plaident en faveur du libre-échange ou du protectionnisme, de la suppression des réglementations ou de l'instauration d'une politique des revenus, du passage à un véritable système de taux de change flexibles ou du retour à l'étalon-or (ou encore, comme l'ont fait beaucoup d'économistes britanniques, contre l'entrée du Royaume-Uni dans le Marché commun). Ils ont souvent le sentiment de se référer à des jugements de valeurs ou des fins ultimes unanimement ou très largement acceptés. Pourtant, la plupart des politiques préconisées affectent inégalement les différentes catégories d'intérêts, elles comportent une incertitude dont l'appréciation dépend du degré d'aversion à l'égard du risque de ceux qu'elles concernent (plutôt que des auteurs de la recommandation), elles répartissent leurs bienfaits et leurs inconvénients dans le temps d'une façon qui ne peut être jugée indépendamment des horizons ou des préférences intertemporelles de chacun. Par exemple, les économistes orthodoxes, comme certains marxistes, font souvent bon marché des menus inconvénients à subir pendant ce qu'ils appellent la période de transition vers le nouvel équilibre dont ils nous promettent qu'il sera meilleur si on les écoute. Il n'est nullement dans notre intention de mettre en doute l'opportunité de l'intervention des économistes de toute obédience dans le débat public, même sous cette forme spécifique (l'intervention peut aussi prendre la forme de ce que nous avons appelé une « expertise »). Mais il nous paraît difficile de nier qu'elle est fondée sur une combinaison de connaissances techniques particulières (dont la prise en compte dans le débat est évidemment utile

en soi) et de jugements de valeurs ou de jugements moraux, que ces connaissances peuvent influencer mais qui n'en restent pas moins irréductibles à de pures considérations de fait. On admettra volontiers que sur une question qu'il connaît bien l'économiste plaidant en faveur du libre-échange ou d'une détaxation de l'épargne soit un citoyen plus éclairé ou averti que certains autres (de même que son collègue qui plaidera la politique inverse), mais le point important est que, ce faisant, il sera surtout un citoyen.

### *G / La défense ou la représentation d'un intérêt*

Nous nous référons ici à la vaste catégorie des fonctions qui interdisent à celui qui les occupe de dire ou d'écrire ce qu'il pense (ou tout ce qu'il pense). Un économiste employé par une administration ou une entreprise devra en général défendre vis-à-vis de l'extérieur la politique de son employeur (à l'égard de celui-ci, il occupe en général une fonction de « conseiller », déjà analysée). Un militant exprimera les positions de son parti, un politicien celles qui sont susceptibles de plaire à sa clientèle. De façon générale, ce qui caractérise cette fonction, c'est le fait qu'elle implique une priorité donnée aux conséquences de ce qui est dit, c'est le caractère utilitaire du discours qu'elle produit. Nous traitons ici de fonctions pures. Dans la réalité, et sauf dans le cas de certaines organisations particulièrement pointilleuses sur la discipline, les économistes affiliés à des partis, des entreprises, ou d'autres organisations n'hésitent pas à défendre des points de vue indépendants. Mais leur sincérité peut difficilement être présupposée de l'extérieur, notamment parce qu'elle paraît dans une certaine mesure illogique. Un économiste au service du gouvernement qui prévoit publiquement une dévaluation imminente sera soupçonné de procéder à une manipulation organisée par ses supérieurs. A

la limite, comme le montre l'exemple récent de Feldstein, alors conseiller du Président américain, un économiste critiquant de façon répétée, sans démissionner, la politique de celui qui l'a choisi comme conseiller sera avec quelque raison considéré comme déloyal.

Tout en notant l'importance quantitative des affiliations de cet ordre, et en reconnaissant l'incidence qu'elles ont sur le débat économique, nous devons nous montrer prudents dans les conséquences méthodologiques que nous en tirerons. Le risque est en effet grand de tomber dans les chausse-trapes de la sociologie de la connaissance, en glissant de l'examen des productions intellectuelles à des supputations plus ou moins cyniques sur leurs causes. Certes, ignorer complètement ce phénomène interdit sans doute de comprendre certaines particularités des controverses économiques et même méthodologiques actuelles, ou en tout cas de leur déroulement observable, en particulier (nous pensons ici surtout aux Etats-Unis) lorsqu'elles portent sur la théorie macroéconomique (parmi les principaux protagonistes des controverses récentes, un nombre relativement élevé ont exercé ou exercent des responsabilités directes « à Washington »). Mais nous verrons que la méthodologie actuelle ne cherche pas en général à comprendre *dans leur ensemble* les controverses entre économistes. Elle ne s'intéresse pas à toutes leurs dimensions.

En tout cas, comme les autres fonctions, celle que nous considérons en ce moment a son utilité sociale. De même que que toute cause, même mauvaise, mérite un avocat pour la défendre, on peut penser qu'il est juste ou efficace que tous les points de vue, ou tous les intérêts, trouvent des techniciens pour présenter leurs arguments de façon persuasive. Des sociologues ont même proposé que l'analogie avec la fonction exercée par les avocats dans la société soit poussée jusqu'à son terme logique (cf. GRETU [1980]). Observant que les études confiées

par les divers départements de l'administration à des spécialistes prétendument indépendants concluent toujours, malgré une objectivité ou une scientificité apparentes, dans le sens voulu dès le départ par ceux qui les financent, ils suggèrent d'organiser de façon quasi judiciaire une confrontation entre des études prenant officiellement la forme de plaidoyers techniques en faveur des points de vue des parties en cause (dans certains pays, le financement public de centres de recherche ou d'observations économiques affiliés à des syndicats ou à des organisations professionnelles répond à un objectif identique ou voisin).

#### H / *La vulgarisation du savoir économique*

Il s'agit essentiellement ici de la fonction enseignante, dont il n'y a pas grand-chose à dire, sinon qu'à l'occasion d'un exposé quelconque, il est important d'identifier son éventuel exercice. Une grande partie des reproches faits à la théorie économique sont en effet simplement le résultat d'une non-reconnaissance du caractère purement didactique de certaines de ses présentations. Ainsi, alors que la théorie moderne fait une place considérable à l'incertain et au calcul intertemporel, il est navrant de constater qu'elle est souvent ignorée, parfois même par des économistes de métier, au profit de présentations élémentaires de la microéconomie (presque nécessairement développées en univers certain et en termes de flux stationnaires), qui sont critiquées comme si elles étaient représentatives de la pensée contemporaine dans ce domaine. Répondant à une critique, Popper remarque quelque part qu'on ne peut faire grief à un auteur de ne pas *tout* dire *tout* le temps. A bien des égards, c'est bien ce reproche qui est souvent adressé à la théorie économique, dont les premiers exposés commencent nécessairement par des simplifications drastiques mais qui réussit quand même assez

souvent, si la nécessité s'en fait sentir compte tenu de son objet réel (nous développerons ce point plus loin), à les remplacer par des hypothèses plus raisonnables, lorsqu'on passe de l'initiation à des formulations plus avancées. Inversement, il est vrai que les économistes s'abritent trop souvent derrière un argument didactique pour cacher l'incapacité de la théorie d'abandonner des hypothèses excessivement simplistes. Ainsi, si une bonne partie de la théorie du commerce international est encore exprimée en termes de deux produits, deux facteurs de production et deux pays, ce n'est pas uniquement, comme tendent évidemment à l'affirmer ceux qui l'enseignent, dans le but de la présenter sous forme géométrique, mais aussi parce que certains de ses résultats essentiels se généralisent mal, par exemple à un nombre plus élevé de facteurs (cf. Jones [1979]), ce qui, comme nous le verrons, ne la condamne cependant pas irrémédiablement comme est dangereusement près de le suggérer Blaug [1980].

### I / *L'influence sur les jugements de valeur*

Nous ne pensons pas ici à la philosophie morale, politique, ou économique, domaine dans lequel la contribution des économistes est importante mais qui relève plutôt de la contribution à la connaissance, dans la conception large que nous en avons. Même s'il est toujours vrai qu'on ne peut réduire un jugement moral à une question de fait, principe souvent attribué à Hume, les informations dont on dispose sur les faits influencent les jugements moraux, en particulier parce que les unes et les autres forment un ensemble dont on recherche toujours, sans jamais l'atteindre, la cohérence (l'influence peut être réciproque, comme l'explique la théorie de la dissonance cognitive). En reconnaissant l'incidence de l'analyse économique, et plus généralement de la connaissance économique, sur les jugements

de valeur, il nous semble donc nécessaire d'identifier une fonction dans une large mesure involontaire des économistes consistant précisément à modifier, de façon souvent graduelle, les jugements de valeur ou moraux de la société dans laquelle ils s'expriment. Il est difficile de nier que les jugements individuels ou collectifs portés sur l'égalité des revenus, la pauvreté, la compétition, l'enrichissement sans cause, tendent à être modifiés (sans qu'il y ait jamais de relation logiquement déterminante) du fait de l'acquisition de connaissances économiques pourtant purement positives ou factuelles.

Bien que nous ayons sans doute donné au lecteur l'impression de les décrire, les neuf fonctions précédentes doivent être conçues, non seulement comme étant « pures », c'est-à-dire appelées, dans le monde des situations et des comportements réels, à se fondre en un nombre infini de combinaisons, mais comme étant surtout « théoriques », c'est-à-dire éventuellement destinées à faciliter l'analyse des productions des économistes par un commentateur ou un observateur extérieur. Dans les méthodologies anciennes, dont les traces subsistent encore dans certains écrits actuels, des recommandations étaient faites aux économistes : éviter tout jugement de valeur ; ou à défaut afficher clairement ses jugements de valeurs, afin de ne pas cacher des positions « partisans » sous le manteau de l'objectivité ou de la science, comme le préconisait encore Myrdal [1970] ; plus généralement, ne « pas mélanger les genres » ; ne pas s'aventurer au-delà de ce que permet l'état des connaissances, etc. Les préceptes de cet ordre traduisent clairement une conception de la méthodologie qui l'autorise à prescrire ou à moraliser, et que dans l'ensemble nous ne retiendrons pas, mais surtout une vue « inductiviste » et « justificationniste » de la connaissance que la philosophie actuelle a dans une large mesure abandonnée. Cela ne signifie pas qu'ils soient dépourvus de valeur en tant que règles de conduite librement choisies par

certains chercheurs. Comme le remarque Klamer [1984 a], commentant des entretiens menés avec une dizaine de macro-économistes contemporains, les économistes les plus productifs sont souvent des gens passionnés. Les motifs qui les inspirent ne sont pas toujours scientifiques, mais qui peut garantir que leur pensée serait aussi féconde s'ils l'étaient complètement (cf. Schumpeter [1949]) ? Ricardo, Marx, Keynes, Friedman n'auraient sans doute pas produit des théories aussi novatrices sans passion partisane, ou même s'ils s'étaient efforcés de ne pas « mélanger les genres », en essayant par exemple de respecter des frontières telles que celles que nous avons tracées entre nos fonctions. Mais d'autres grands noms de l'analyse théorique ou de l'économie empirique pourraient aussi bien être invoqués qui illustreraient les vertus du détachement ou de l'objectivité « scientifique ». La variété qu'il faut reconnaître dans la façon de produire des connaissances ou des arguments économiques s'étend à l'attitude que chaque économiste, en principe ou en fait, adopte à l'égard des fonctions que nous avons décrites ou des préceptes qu'on pourrait être tenté d'en inférer.

Ainsi, la méthodologie actuelle tend dans l'ensemble à ne pas inclure d'éthique des comportements individuels. Si nous avons tellement insisté sur la variété des fonctions exercées par les économistes dans la société ou sur la diversité corrélative des points de vue par rapport auxquels peuvent s'apprécier leurs assertions ou être interprétés leurs débats, ce n'est certainement pas non plus parce que le discours méthodologique dans ce qu'il a de plus important s'y intéresse, mais pour une raison exactement contraire. En effet, il nous a semblé indispensable, compte tenu du point de vue auquel nous nous sommes placés, de donner un relief suffisant à une de ses caractéristiques cachées les plus déroutantes, qui le rend plus différent qu'on ne le perçoit habituellement des discours ordinaires sur l'économie ou sur les économistes. De toutes les perspectives

possibles, la plus grande partie du discours méthodologique n'en retient en général qu'une seule : la contribution objective des analyses au progrès de la connaissance. Si malgré tout, il s'intéresse aux autres, il le précise en général clairement. Mais s'il reste silencieux sur ce sujet, il faut alors supposer que c'est parce que est tenu pour évident que seul est concerné le contexte de la connaissance. Certes, cette supposition n'est pas en général tout à fait réaliste. Elle est contredite par le fait observable que beaucoup d'écrits méthodologiques se réfèrent implicitement à d'autres contextes, ou utilisent des arguments qui les font intervenir logiquement. Néanmoins, sans elle bien des arguments méthodologiques parmi les plus importants deviennent complètement incompréhensibles.

Une des conséquences de cette caractéristique souvent ignorée de la méthodologie est de lui interdire en principe une référence trop directe, formulée sans précautions, à l'observation de ce que disent ou font les économistes, et en particulier aux controverses qui les opposent, lesquelles débordent le plus souvent, ne serait-ce que dans leurs causes, la perspective unique qu'elle retient. D'autres caractéristiques du discours méthodologique, également implicites, impliquent des précautions de même nature à l'égard de toute référence à l'observation.

### 3 | LA MÉTHODOLOGIE ÉCONOMIQUE NÉGLIGE-T-ELLE À TORT LES DIMENSIONS CONCRÈTES DE LA RECHERCHE ?

C'est une des tendances de la méthodologie économique actuelle, imitant sur ce point un développement observable en philosophie des sciences, que de s'intéresser moins aux productions de la recherche prises individuellement, dans un état

donné, qu'à leurs relations mutuelles et à leur « dynamique ». Une autre tendance, en partie liée à la précédente, consiste pour elle à recourir plus volontiers que par le passé à l'observation d'épisodes précis de l'évolution de l'analyse économique. S'intéressant donc, aussi bien de façon théorique qu'empirique, à des *processus* de recherche, elle ne nous dit curieusement rien des dimensions concrètes de cette recherche. Ainsi, elle ne nous précise pas normalement si ces processus occupent des intervalles de temps qui se mesurent en mois ou en décennies (ou même en siècles, unité de temps dont la pertinence est moins absurde qu'il ne paraît), s'ils correspondent à des moments dans la pensée d'un seul individu, ou à la mobilisation de plusieurs générations de chercheurs, si, dans un domaine, pour expliquer un ensemble donné de phénomènes, il existe une seule théorie, dégagée au prix d'efforts prolongés, ou bien si plusieurs se bousculent pour retenir notre assentiment. Ce silence, qui n'est certes pas général, mais qui caractérise en principe les écrits méthodologiques les plus marquants, est significatif d'une conception de la méthodologie que nous croyons correcte et viable, comme nous le verrons plus loin. Mais pour que ce silence soit cohérent, il faut que le discours méthodologique soit réellement indépendant des dimensions dont il fait ostensiblement abstraction. Or, chez les économistes qui y contribuent il ne l'est pas toujours, comme nous le montrerons. Dans le même esprit que dans la section précédente, c'est ici en prenant complètement la mesure de la variabilité de fait des dimensions de la recherche économique qu'on est le mieux à même de mesurer l'importance du choix que fait la méthodologie en s'en dégageant.

Les dimensions concrètes de la recherche ont-elles une incidence méthodologique ? Pour répondre à cette question, le plus simple est d'analyser les conséquences d'hypothèses fortement contrastées faites sur certaines de ces dimensions.

A cette fin, dépeignons deux univers imaginaires. Dans le premier, les chercheurs, peu nombreux, travaillent individuellement et ne publient que lorsque leur recherche aboutit à une théorie, à un test, ou à une critique, qu'ils affirment eux-mêmes comme tels. Les processus, en quelque sorte intimes, dont ces trois catégories de produits scientifiques sont l'aboutissement constituent un ensemble qu'il n'est guère difficile de distinguer en pratique d'un autre ensemble, celui constitué par les enchaînements des produits publiés. Considérons ces deux ensembles. Dans le premier, les processus de gestation des théories, bien qu'infiniment variés, correspondent sans doute dans bien des cas au schéma suivant. Comme point de départ, on peut prendre le projet d'intégrer une idée dans une théorie nouvelle dont le chercheur perçoit au moins certaines caractéristiques (on pense souvent que le point de départ est simplement une idée, mais d'une part il y a peu d'idées réellement nouvelles en économie, et d'autre part la plupart des idées restent sans suite, pour des raisons, analysées ultérieurement, qui tiennent à la démarche générale du raisonnement économique). Si ce projet aboutit, on peut sans grand risque de se tromper affirmer que le chercheur aura su « se concentrer », c'est-à-dire qu'il aura réussi à écarter de son esprit des sollicitations qui auraient pu le détourner de son projet. Il est vraisemblable d'autre part qu'il aura procédé par tâtonnement, c'est-à-dire contruit des versions successives de sa théorie, des *prototypes*, et les aura éprouvés par des confrontations avec des faits connus, ou avec des résultats théoriques considérés comme acceptés. Au vu des résultats de ces confrontations, il se sera réjoui de leur capacité de rendre compte de certains d'entre eux (et évidemment se sera réjoui encore davantage de leur éventuelle capacité de « prédire » des faits complètement nouveaux, selon une conception méthodologique dont nous parlerons ultérieurement), et ne se sera pas laissé décou-

rager par leur apparente incompatibilité avec d'autres. En généralisant, il aura sûrement pris au sérieux certaines faiblesses de ses prototypes et en aura provisoirement négligé d'autres, en fonction d'une stratégie difficile à rendre explicite mais que l'aboutissement de la recherche justifie rétrospectivement. En somme, il se sera montré à la fois ouvert et fermé, critique à l'égard de lui-même et persévérant. Une fois la substance de sa théorie obtenue, notre chercheur en aura en général amélioré la forme, l'élégance, la rigueur, il se sera efforcé de la rendre plus simple et de la raccorder de façon plus solide à un corpus théorique existant. Il aura peut-être dérivé des implications supplémentaires. Si sa théorie est destinée à être testée, il aura peut-être au moins entamé un processus de passage à une forme statistique appropriée, processus que nous n'analyserons pas pour le moment mais qui comporte lui aussi en général bien des tâtonnements.

Peut-on dégager des recettes qui garantiraient, ou rendraient du moins plus probable, l'aboutissement d'un processus de gestation de cette nature ? Une réponse négative à cette question ne fait guère de doute. L'importance relative des différentes phases que nous avons distinguées, leur contenu précis, l'équilibre des attitudes contradictoires ou complémentaires que nous avons prêtées à notre chercheur échappent par nature à toute systématisation. L'entêtement, ou même l'aveuglement peuvent conduire au succès aussi bien que les scrupules ou la lucidité. A ce niveau en tout cas, le « anything goes » de Feyerabend [1975] est d'une parfaite banalité.

Dans ce premier univers imaginaire, la plupart des méthodologues économiques, pour ne pas évoquer les philosophes des sciences, ne s'intéresseraient pas aujourd'hui à ce premier ensemble de processus. Il n'en a pas toujours été ainsi. Comme nous y avons déjà fait allusion, pendant longtemps, la méthodologie était précisément conçue comme ayant pour objet de

systematiser les méthodes pratiquées par les chercheurs individuels en vue d'en dégager des principes garantissant de bons résultats scientifiques. L'image des méthodes qui était alors souvent considérée comme caractéristique de la démarche scientifique était sensiblement différente de celle que suggère le processus de gestation d'une théorie que nous avons dépeint. Alors que nous nous sommes sans le dire inspirés d'une conception épistémologique commune à Popper et à beaucoup de philosophes contemporains (voir par exemple le petit livre de Hempel [1966]), les méthodologues plus anciens s'inspiraient souvent, comme nous le verrons plus en détail dans le troisième chapitre, d'une épistémologie privilégiant l'« induction » et mettant au point de départ des processus de recherche une observation scrupuleuse des faits. Mais, plus important que cette différence est le fait que, dans les conceptions méthodologiques anciennes, la méthode suivie par le chercheur individuel était une condition de la validité des résultats scientifiques, d'où les exigences de sérieux, d'objectivité, de compétence, qui lui étaient imposées. Aujourd'hui, l'opinion dominante est au contraire que la genèse de la théorie ou de tout autre produit scientifique n'a pas d'incidence logique sur sa validité, qui doit être appréciée directement ou par une évaluation de ses implications, dans un contexte de critique en général collective. Pour utiliser une expression aujourd'hui courante, cette genèse relève d'un « contexte de la découverte », dont le sociologue, le psychologue, ou l'historien de la science peuvent faire un objet d'étude, mais qui ne concerne pas réellement le méthodologue ou l'épistémologue (même si en fait il a sa petite idée sur la démarche caractéristique du chercheur).

Dans notre univers imaginaire, et compte tenu de la tendance que nous avons évoquée à ne pas traiter les théories de façon isolée, les méthodologues s'intéresseraient donc avant tout à leurs enchaînements (ou plus précisément à des enchaî-

nements de théories, de critiques et de tests). Certes, toute interprétation de ces enchaînements devrait s'appuyer sur une reconstitution des mécanismes qui interviennent entre les publications, mais par nature cette reconstitution serait plus théorique ou logique que psychologique ou descriptive. Notons cependant que la tentation d'introduire des dimensions concrètes pourrait se retrouver à ce second niveau, sous la forme par exemple des intervalles de temps séparant les publications, de l'existence ou non à tout moment de théories concurrentes nombreuses, de la plus ou moins grande fréquence ou facilité des tests.

Dans notre deuxième univers imaginaire, les chercheurs sont très nombreux, moins cependant que les publications. La division du travail qui résulte nécessairement de ces caractéristiques ne s'opère pas par une décomposition très fine des sujets traités, mais par celles des phases du processus de gestation d'une seule théorie, d'une seule critique, d'un seul test. La collaboration entre un nombre élevé de chercheurs travaillant (de façon principalement individuelle) à l'intérieur d'un même processus implique une littérature scientifique véhiculant moins des produits relevant des trois catégories mentionnées précédemment que des productions qui apparaissent par rapport à eux comme intermédiaires. C'est ainsi que cette littérature comprend surtout des prototypes de théories ou de tests, des projets et des suggestions, des instruments susceptibles de servir des fins théoriques non spécifiées, des moyens de rendre plus élégantes des théories existantes. En d'autres termes, la décomposition et le traitement collectif de tâches accomplies, dans notre premier univers, par un seul chercheur dans le secret de son cabinet les fait apparaître dans le second, au grand jour. Chacune d'entre elles peut à son tour se décomposer et susciter un véritable programme de recherche spécialisé (l'axiomatisation d'une théorie par exemple), auquel colla-

boreront de nombreux individus, et qui donnera matière à un flot supplémentaire de publications. En outre, certaines activités, négligeables ou imperceptibles dans notre premier univers, comme le recensement et le résumé de la littérature, se nourrissent du foisonnement caractéristique du second et y prennent une place importante.

L'univers dans lequel se développe aujourd'hui la recherche économique est plus complexe, du point de vue qui nous intéresse ici, que l'un ou l'autre de nos univers imaginaires. La division du travail de recherche s'y développe non seulement sous la forme d'une décomposition des processus, comme nous l'avons supposé dans le cas du second, mais aussi par une division indéfinie des sujets. De nouveaux microdomaines se détachent sans cesse de domaines un peu plus vastes et gagnent leur autonomie. En raison de la fragmentation de la profession qui en résulte, les chercheurs peuvent souvent se considérer comme peu nombreux dans leur champ d'étude, ce qui signifie que la décomposition collective en phases peut rester assez limitée dans beaucoup de secteurs. Il faut ajouter que, même lorsqu'ils travaillent au sein d'un ensemble nombreux de spécialistes, les économistes se font souvent un devoir de refuser la décomposition des tâches et entreprennent de parcourir tout le chemin depuis l'élaboration de la théorie jusqu'à son test. En somme, notre univers réel est une combinaison incertaine et variable des deux univers imaginaires que nous avons caractérisés en fonction de la division du travail. Encore l'hétérogénéité qui le caractérise est-elle sûrement accrue par l'existence de toutes les dimensions concrètes que nous avons négligées et par l'intervention, que nous analyserons ultérieurement, d'autres buts autonomes du raisonnement économique que ceux que nous avons retenus ici.

Même si elle est surtout la conséquence de principes philosophiques plus fondamentaux, la nécessité pour le discours

- SARGENT (T. J.), 113, 148, 476, 488, 489, 497, 501-503, 517.  
 SARTRE (J.-P.), 290.  
 SAY (J.-B.), 174, 319.  
 SCHELLING (T. C.), 106.  
 SCHUMPETER (J. A.), 50, 130, 459, 463, 517.  
 SCHWARTZ (A.), 494.  
 SEN (A.), 420, 540, 544.  
 SENIOR (N.), 200, 415.  
 SETTLE (T.), 102, 135.  
 SHARPE (W. S.), 60.  
 SHEFFRIN (S. M.), 484.  
 SHOVEN (J. B.), 453.  
 SIDGWICK (H.), 534.  
 SILEM (A.), 418.  
 SIMIAND (F.), 319.  
 SIMON (H. A.), 89, 405.  
 SIMS (C. A.), 320, 517.  
 SISMONDI (J. C. SIMONDE DE), 459.  
 SMITH (A.), 96, 295, 415, 416, 458, 541.  
 SOLOW (R. M.), 68, 108, 128, 132, 493, 495, 500.  
 SPEARMAN (C.), 220.  
 SPOHN (W.), 160.  
 SRAFFA (P.), 437.  
 STARK (W.), 292, 456.  
 STEGMÜLLER (W.), 160.  
 STEIN (J. L.), 498.  
 STEWART (I. M. T.), 14.  
 STIGLER (G.), 147, 171.  
 STIGLITZ (J. E.), 453, 493.  
 SUGDEN (R.), 551.  
 SUPPE (F.), 64.  
 SWEEZY (P. M.), 307.  
 TAYLOR (J. B.), 501.  
 THUROW (L. C.), 280.  
 THURSTONE (L. L.), 220.  
 TINBERGEN (J.), 497.  
 TOBIN (J.), 58, 98, 132, 477, 494, 496, 500, 506, 507, 514.  
 TOCQUEVILLE (A. de), 27.  
 TODD (O.), 290.  
 TORRENS (R.), 120.  
 TOULMIN (S.), 425, 426.  
 TOWNSEND (R. M.), 134, 488.  
 TYCHO-BRAHÉ, 191.  
 VAN PARLIJS (P.), 437.  
 VARIAN (H.), 405, 545.  
 VEBLEN (T.), 412, 459, 471.  
 VINER (J.), 85, 90.  
 WAGNER (A.), 176.  
 WALLACE (N.), 148, 476, 488.  
 WALLISER (B.), 438, 476, 488, 489, 511.  
 WALRAS (L.), 66, 134, 200, 312, 324, 337, 338, 433, 437, 438, 444, 448, 494, 498, 499.  
 WALTERS (A. A.), 369.  
 WARD (B.), 199.  
 WATTS (W.), 274.  
 WEALE (A.), 551.  
 WEBER (M.), 417.  
 WEINTRAUB (E. R.), 444, 445.  
 WHALLEY (J.), 453.  
 WHEWELL (W.), 199.  
 WILBER (C.), 467.  
 WILES (P.), 480.  
 WILLIAMSON (O. E.), 125, 416.  
 WISEMAN (J.), 97.  
 WITTGENSTEIN (L.), 426.  
 WOLFELSPERGER (A.), 172, 321, 363, 519.  
 WONG (S.), 158, 159, 381, 398, 403.  
 YAARI (M. E.), 123.

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

